

## Politique relative au comportement en ligne

**Objectif :** Fournir des recommandations sur l'utilisation et les attentes relatives au contenu publié sur les médias sociaux par le CAM.

### Introduction

La présente politique relative au comportement en ligne a été élaborée pour favoriser un espace de partage inclusif sur nos plateformes sur les médias sociaux. À travers nos canaux sur les médias sociaux, nous encourageons un libre échange d'idées et de commentaires sur les arts et la culture au Manitoba et ailleurs.

### Conditions

#### Contenu dénigrant, offensant ou irrespectueux

Dans le souci de favoriser un dialogue riche, courtois et constructif tout en maintenant un espace sûr et respectueux, nous nous réservons le droit de surveiller, modifier, masquer ou supprimer les commentaires ou tout autre contenu qui :

- sont hors sujet, constituent de la propagande, du démarchage (de nature politique, professionnelle ou commerciale) ou de la publicité;
- incitent à la haine ou sont préjudiciables;
- sont racistes, sexistes, xénophobes, homophobes ou dénigrent l'appartenance ethnique, l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'identité religieuse de qui que ce soit;

- révèlent des renseignements personnels ou confidentiels sur une personne autre que celle qui les publie;
- sont répétés et persistants;
- sont illégaux ou contiennent de faux renseignements destinés à inciter à des actes illicites, violents, haineux ou préjudiciables;
- sont de nature obscène, agressive, violente, ou constituent des menaces ou des abus; ou
- ciblent un employé du CAM ou toute autre personne travaillant avec le CAM.

Ceux qui ne respectent pas la présente politique peuvent être bloqués ou empêchés d'utiliser nos plateformes sur les médias sociaux. La publication continue, persistante ou répétée de contenus ou de commentaires dénigrants ou offensants entraînera une demande d'intervention auprès des forces de l'ordre pouvant donner lieu à une action en justice.

Les opinions exprimées sur les canaux utilisés par le Conseil des arts du Manitoba sur les médias sociaux ne sont pas nécessairement celles du Conseil des arts du Manitoba, de son conseil d'administration ou de ses employés. Le Conseil des arts du Manitoba n'est pas responsable des commentaires ou du contenu publiés par ses abonnés et décline toute responsabilité en la matière.

### Photos et vidéos

Si vous souhaitez partager des photos ou des vidéos publiées par le CAM, veuillez faire le nécessaire pour recevoir la permission de la ou des personne(s) concernée(s), dans le respect des droits d'auteur. Le Conseil des arts du Manitoba n'est responsable



d'aucune atteinte aux droits d'auteur commise par ses abonnés et se réserve le droit de supprimer tout contenu sans préavis.

## Plaintes

Si vous souhaitez déposer une plainte concernant un élément figurant sur les canaux utilisés par le CAM sur les médias sociaux, veuillez nous contacter au [helpdesk@artscouncil.mb.ca](mailto:helpdesk@artscouncil.mb.ca) ou au 1 (866) 994-2787.

Vous pouvez également nous contacter par courrier postal à :

Commentaires publics

Conseil des arts du Manitoba

93, avenue Lombard, bureau 525

Winnipeg (Manitoba) R3B 1H3

Veillez indiquer votre nom et votre adresse postale ou votre adresse de courriel, et décrivez les faits, les dates et les raisons de votre expérience positive ou négative, en incluant tout autre détail pertinent.